

AVIS EMIS PAR LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

lors de la réunion du CHSCTA du 23 janvier 2019

AVIS 3	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p>« Dans le cadre de la mise en place de la fusion des académies, le CHSCTA demande à être associé, dans un premier temps, à l'étude de l'impact immédiat de la fusion sur les personnels, notamment dans les services.</p> <p>Un groupe de travail doit être mis en place afin d'analyser les conséquences prévisibles de la fusion sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'organisation du travail (charge de travail, rythme, pénibilité des tâches, élargissement des tâches...)• la durée et les horaires de travail• l'aménagement du temps de travail• les nouvelles technologies et leurs incidences sur les conditions de travail. » <p><i>Vote : 7 voix « pour », 0 voix contre, 0 abstention</i></p>	<p><i>La fusion des académies n'est pas à l'ordre du jour.</i></p>